



# COMMUNES & CLIMAT

15 DÉCEMBRE 2022



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du territoire  
Service cantonal du développement durable



# Introduction



- Depuis 2019, 26 ateliers  
36 communes participantes (80%)
- Fin du cycle 2021-2022  
15 ateliers  
Collaboration avec SIG éco21





# Ateliers communes & climat 2021-2022

## Outils présentés:

- Bilan carbone communal
- Bilan carbone chantier
- Outil éco21-Collectivités
- Guide Planification territoriale et climat
- Charte Quartiers en transition
- Outil Adaptation aux changements climatiques de l'OFEV

## Informations sur

[Communes et climat | ge.ch](https://www.ge.ch)

- Programmes, fiches de synthèse, présentations

## Programme 2023

- 1 atelier/2 mois
- webinaires





# Plan d'action cantonal de lutte contre le gaspillage alimentaire

- Fondé sur Plan d'action fédéral contre le gaspillage alimentaire
- Motion 2523
- Ateliers 14 juin 2022
- Focus ménages et restauration collective
- Environ 12 communes participantes
- Consultation des participant.e.s aux ateliers
- Plan d'actions printemps 2023





# Monplanclimat.ch

- Actuellement : Fribourg, Genève, Valais et Vaud. Prochainement Jura et Neuchâtel
- S'engager dans une même direction, favoriser les synergies intercantionales et centraliser l'accès aux informations
- Articles, plans climat, témoignages, projets innovants, outils pratiques, quizz, évènements, jeux-concours, etc.

## 3 grands objectifs :

- **Informer et documenter** en donnant les clés pour mieux comprendre les enjeux climatiques.
- **Promouvoir et visibiliser** les actions, projets concrets et initiatives en faveur du climat.
- **Proposer et partager** des pistes de bonnes pratiques quotidiennes en faveur du climat.

**Les communes genevoises y ont leur place !**



ClimA-B-C	Fribourg	Genève	Valais	Vaud	Participez
		Plan climat			
		Collectivités		Etat de Genève	
		Économie		Communes	
		Société civile			
		Formation			



# Bilans carbone et indicateurs

## **Bilan carbone territorial** du canton :

- La mise à jour est prévue en 2023
- Panel lémanique notamment pour les questions de mobilité et consommation

## **Bilan carbone de l'administration** cantonale :

- La mise à jour est prévue en 2023
- Une première étape a été lancée avec le questionnaire mobilité adressé aux collaborateurs

## **Bilan carbone pour les communes** :

- La mise à jour de l'outil bilan carbone communal est en cours
- Un nouvel atelier sera proposé au premier semestre 2023 :
  - présentation et prise en main pour les communes qui n'ont jamais utilisé l'outil
  - retour d'expérience, questions, méthodologie de suivi pour les communes qui ont déjà utilisé l'outil et réalisé leur bilan carbone

## **Indicateurs** :

- Afin d'avoir un suivi entre les bilans carbone, trois indicateurs sont en cours d'élaboration : énergie et bâtiments, mobilité et biens et services
- Ceux-ci seront publiés sur l'OCSTAT annuellement
- Points méthodologiques : différence et complémentarité avec un bilan carbone, hypothèses de base, difficultés



# Projet de loi climat

PL élaboré par les offices du DT en étroite collaboration avec tous les autres départements via le COPIL PCC

Consultations externes du 1 septembre au 9 oct. 2022 (Conseil du Développement Durable et ACG)

Adoption du PL par le CE le 7 décembre 2022

Traitement par le Grand Conseil dès janvier 2023

## **Contenu du PL:**

- Ch. I – Dispositions générales: Buts en matière de réduction et d'adaptation
- Ch. II - Objectifs généraux et principes et mesures par domaine
- Ch. III - Planification et gouvernance: PCC, communes, commission consultative, ...
- Ch. IV - Financement: "*Programme d'investissement pour la transition écologique*"
- Ch. V - Dispositions finales et transitoires: Modifications à d'autres lois



# Objectifs principaux de la loi climat

## **Généraux:**

Renforcer et légitimer les objectifs climatiques du canton (art. 1 et 3), ainsi que les principes et les principaux axes stratégiques de mise en œuvre (art. 4 à 10)

- Inscrire le PCC dans une loi au sens formel et dans la durée (art. 11)
- Renforcer au sein de l'Etat la prise en compte des enjeux climatiques à tous niveaux (art. 12, 14 et 15)
- Lancer un programme d'investissements dédié à la transition écologique (art. 18)

## **Accompagnements des acteurs du territoire:**

- Informer et sensibiliser le public en matière climatique (art. 8)
- Soutenir l'éducation, la formation et la recherche en lien avec les enjeux climatiques (art. 8)
- Encourager et soutenir les entreprises dans l'adaptation de leur modèle d'affaires vers des modes plus durables (art. 7)
- Généraliser l'intégration des enjeux climatiques par les communes et les IDP (art. 13)
- Favoriser la participation citoyenne (art. 17)

## **Spécifiques par axe (exemples):**

Mettre en œuvre une stratégie d'arborisation et de gestion des eaux en milieu urbain (art. 4)

Interdire la pose de tout système de production de chaleur alimenté en énergies fossiles (art 5)

Réduire les déplacements en TIM (-40% en terme de distances parcourues) (art. 6)

....

## Actualités éco21 - Domaine Collectivités et Particuliers

### □ Nouvelle organisation d'éco21 et du domaine C&P

- Départ de Mme Pamblanco
- Fusion des segments Collectivités et Particuliers sous la responsabilité de Claudia Marsella
- Chargés des collectivités : Jean Mauron, Claudia Marsella et un recrutement en cours

### □ Nouveauté 2023

- Renforcement de l'accompagnement notamment en s'appuyant sur un réseau de partenaires
- Déploiement de l'outil informatique Collectivités
- Nouvelles solutions d'accompagnements groupés pour les particuliers



Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec

☐ [Claudia.marsella@sig-ge.ch](mailto:Claudia.marsella@sig-ge.ch)

☐ [Jean.mauron@sig-ge.ch](mailto:Jean.mauron@sig-ge.ch)

Domaine Collectivités et Particuliers

